
Innovation

Promouvoir une pédagogie de l'innovation

décembre 2019

[Joachim Reynard](#)

-

Cela fait 20 ans que l'Odas est engagé sur la question de l'innovation. Estelle Camus, chargée d'étude Autonomie et coordinatrice éditoriale d'Apriles et Joachim Reynard, responsable d'Apriles, nous présentent l'engagement de l'observatoire en la matière.



"De sa création, en 1990, l'Odas a constaté les nombreuses initiatives prises sur les territoires par des porteurs de projets très différents. Celles-ci étaient souvent géographiques de changement ou d'évolutions sociales mais pour la plupart limitées géographiquement et dans le temps. Elles avaient donc du mal à se faire connaître et à essaimer. Nous constatons aussi que, d'un territoire à l'autre, des actions similaires étaient lancées sans capitaliser sur les expériences menées ailleurs. En 1999, nous avons donc créé une première structure, le Réseau d'informations sur le développement social (RIDS), pour identifier les initiatives et faire connaître ce foisonnement. Avec la création d'Apriles, l'Agence des pratiques initiatives locales, en 2006, nous sommes allés plus loin en expertisant nous-mêmes les initiatives présentes.

Nous avons établi une quinzaine de critères qui nous semblent devoir répondre aux attendus du développement social local. Toutefois nous nous sommes interdit de donner un cadre trop strict - et donc réducteur - à l'innovation. C'est pour cela qu'on s'intéresse aussi à l'ingénierie de projets, aux méthodologies employées, aux dynamiques et à la transversalité générées.

Il existe d'autres réseaux qui font du recensement d'innovations, voire de l'expertise (l'Uncass ou le réseau des villes amies des aînés, par exemple), mais ils le font sur des champs spécifiques. Apriles est, elle, sur tous les secteurs de l'innovation sociale dès lors que celle-ci génère du développement local, social, écologique ou économique.

Accessibles à tous, les fiches Apriles sont d'abord consultées par un vaste panel d'acteurs de l'action sociale et de l'économie sociale et solidaire qui va du cadre dirigeant jusqu'au travailleur social. Les universitaires, les médias, les élus et les étudiants constituent l'autre volet des visiteurs du site www.apriles.net.

Enfin, il peut nous arriver de porter nous-mêmes l'essaimage d'une innovation. C'est le cas pour la Journée Citoyenne que les lecteurs du Jas connaissent bien.

Le plus difficile, aujourd'hui, c'est le suivi dans le temps des innovations que nous avons expertisées. Certaines fiches sont amenées à disparaître parce qu'elles ne sont plus considérées comme de l'innovation mais sont entrées dans les pratiques courantes. Nous conservons parfois des fiches de projets inactifs lorsque nous estimons que les résultats obtenus étaient prometteurs ou que la méthodologie reste inspirante.

LE CARREFOUR DES INNOVATIONS

Depuis sa création, Apriles a toujours eu à cœur de diffuser librement et au plus grand nombre les actions expertisées afin de faciliter la mutualisation des connaissances. C'est pour cette raison que l'Odas est devenu l'un des premiers partenaires du Carrefour des innovations sociales (CIS) lancé ce 25 novembre. Ce partenariat favorisera également notre visibilité.



À la fois plateforme numérique coopérative et moteur de recherche dédié à l'innovation sociale, le Carrefour a pour objectifs de recenser collectivement et de manière experte toutes les innovations sociales, les décrire, les localiser et faciliter les mises en contacts. Il allie la puissance du collectif à celle du numérique pour permettre aux bonnes pratiques d'essaimer. Initié par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) et La Fonda, il met en commun les innovations sociales repérées et expertisées par quelque 70 structures (Banque des Territoires, le Groupement National des Initiatives et Acteurs Citoyens, le Réseau Rural Français, la Fédération Nationale des Caisses d'Épargne, etc.).

L'Odas, à travers Apriles, a été associé dès le départ à sa création et fait partie de la

dizaine d'organismes qui le copilotent. Ce Carrefour des innovations sociales se caractérise par son approche très collective qui permet de susciter une culture commune de l'innovation. À terme, s'ajouteront des ateliers destinés aux utilisateurs du site afin de les aider à se saisir des initiatives présentes pour développer cette culture sur leurs territoires.

LABORATOIRE DE L'AUTONOMIE

Un autre champ d'innovation, cette fois directement porté par l'Odas, est le Laboratoire de l'autonomie. Il s'agit d'une extension d'Apriles qui capitalise sur une thématique pour laquelle nous avons une expertise pointue, celle de l'autonomie. Ce champ de l'autonomie a été marqué à la fois par de nombreuses expérimentations, mais aussi par de multiples changements législatifs et réglementaires. Nous avons donc choisi de créer une plateforme spécifique à cette question avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA). Un premier champ d'expertise, consacré à l'habitat inclusif, a été défini avec la CNSA pour accompagner l'entrée en vigueur de la loi Elan. Nos premières fiches seront donc consacrées à ce sujet. Après avoir fait remonter près de 200 contributions, une trentaine de projets a été retenue pour lesquels nous menons actuellement des expertises sur le terrain : rencontre des initiateurs, des salariés, des bénéficiaires, des partenaires financiers et opérationnels...

Le site du Laboratoire de l'autonomie est en cours de développement et sera intégré à la plateforme de l'Odas début 2020. Le laboratoire sera d'ailleurs lui aussi membre à part entière du Carrefour de l'innovation sociale. De plus, si l'Odas n'a pas vocation à être un cabinet de conseil, cette expertise de l'innovation nous aide à accompagner nos adhérents dans leurs projets.

EN CONCLUSION

Porter une pédagogie de l'innovation, tant auprès des acteurs nationaux que locaux est plus que jamais nécessaire. En effet, les marges de créativité laissées aux acteurs semblent se réduire. Les financeurs institutionnels sont dans des logiques d'appel à projets qui répondent d'abord à leurs priorités. La tyrannie du risque zéro limite les prises de risque inhérentes à l'innovation. Dans le champ de l'action sociale, les initiatives les plus intéressantes naissent souvent dans les marges de la réglementation ou par dérogation à celle-ci. Il n'y a qu'en redonnant de l'air aux acteurs et qu'en diffusant cette culture de l'innovation sur les territoires que nous pourrions voir émerger et se développer les initiatives les plus prometteuses de transformation sociale."

Article rédigé par le [Journal des acteurs sociaux](#) dans son numéro de novembre 2019.